



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5489^e séance

Vendredi 14 juillet 2006, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. de La Sablière	(France)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Liu Zhengmin
	Congo	M. Ikouebe
	Danemark	M ^{me} Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Bolton
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Grèce	M ^{me} Papadopoulou
	Japon	M. Kitaoka
	Pérou	M. Pereyra Plasencia
	Qatar	M. Al-Qahtani
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Mlynár

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 13 juillet 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/517)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 13 juillet 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2006/517)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants d'Israël et du Liban des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Gillerman (Israël) prend place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Mahmoud (Liban) prend place à la table du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit comme suite à la demande présentée dans la lettre datée du 13 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires du Liban, publiée sous la cote S/2006/517.

Je voudrais appeler l'attention des membres du Conseil sur les documents S/2006/518 et S/2006/522, qui contiennent le texte de lettres datées du 13 juillet 2006, adressées au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires du Liban, ainsi que sur le document S/2006/515, qui contient le texte d'une lettre datée du 12 juillet 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël.

Le Conseil de sécurité va entendre maintenant un exposé de M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Je lui donne la parole.

M. Guéhenno (*parle en anglais*) : Comme les membres du Conseil le savent, Israël et le Liban traversent en ce moment la crise la plus grave depuis le retrait des forces israéliennes du Sud-Liban en 2000, et de part et d'autre, le nombre des victimes ne fait que croître.

La crise a commencé le 12 juillet lorsque, à environ 9 heures (heure locale), le Hezbollah a tiré depuis le territoire libanais plusieurs roquettes par-delà la Ligne bleue vers les positions des Forces de défense israéliennes (FDI) proches de la côte et de la ville israélienne de Zarit. Peu de temps après, les combattants du Hezbollah ont franchi la Ligne bleue, pénétré en Israël et attaqué une patrouille des FDI. Le Hezbollah a capturé deux soldats israéliens des FDI, a tué trois autres soldats et en a blessé deux. Les soldats capturés ont été emmenés au Liban.

Suite à l'attaque de la patrouille, il y a eu un échange nourri de tirs entre le Hezbollah et les FDI de part et d'autre de la Ligne bleue. Bien que l'échange de tirs se soit étendu tout le long de la Ligne bleue, il a été le plus dense dans les zones à l'ouest de Bint Jubeil et dans la zone des fermes de Chebaa. Le Hezbollah a pris pour cibles les positions des FDI et les villes israéliennes au sud de la Ligne bleue. Israël a riposté par des attaques terrestres, aériennes et maritimes. Outre les frappes aériennes sur les positions du Hezbollah, les FDI ont également pris pour cibles de

nombreux ponts et routes dans le sud du Liban. Les FDI ont déclaré avoir lancé ces attaques pour « empêcher le Hezbollah de transférer les soldats enlevés ».

Au moins un char et une section des FDI ont pénétré au Liban dans la zone depuis laquelle le Hezbollah a lancé son attaque, pour essayer de délivrer les soldats capturés. Un dispositif explosif a détoné sous le char, tuant quatre autres soldats des FDI. Un huitième soldat des FDI aurait été tué au cours des combats qui ont suivi pour essayer de récupérer les quatre corps. Il semble que l'incursion ait été localisée; la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) n'a pas à ce stade connaissance d'autres incursions des FDI sur le territoire libanais.

Dans l'après-midi du 12 juillet, heure locale, le Gouvernement libanais a demandé à la FINUL de négocier un cessez-le-feu. Israël a répondu qu'un cessez-le-feu était subordonné au retour des soldats capturés.

Le Secrétaire général a condamné l'attaque du Hezbollah qui a abouti à la capture de deux soldats des FDI et a appelé à la libération immédiate et sans conditions des soldats. Il a appelé toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à respecter leurs obligations conformément au droit international humanitaire.

Dans la matinée du 13 juillet, le Hezbollah a tiré de nombreuses roquettes sur Nahariya, à 10 kilomètres au sud de la Ligne bleue, qui auraient tué un civil israélien et blessé des dizaines d'autres. Plus tard dans la journée, deux roquettes ont atteint la ville d'Haïfa, causant des dommages aux immeubles et blessant plusieurs personnes. Les FDI ont riposté en bombardant les positions du Hezbollah, l'aéroport international de Beyrouth, la chaîne de télévision Al-Manar affiliée au Hezbollah et deux bases aériennes. Les attaques ont contraint l'aéroport de Beyrouth à fermer. Il a en outre été rapporté que, dans la soirée de jeudi, Israël a attaqué l'aéroport de Beyrouth une deuxième fois, mettant le feu aux dépôts de carburant, ainsi qu'un faubourg au sud de Beyrouth. Les avions israéliens ont également largué des tracts sur tout le Liban, avertissant la population d'éviter les zones où la présence du Hezbollah est attestée.

Les deux parties continuent à échanger des tirs de manière intermittente de part et d'autre de la Ligne bleue. Il est inquiétant que le nombre de tués et de blessés des deux côtés soit aussi élevé, bien qu'il ne

puisse être actuellement confirmé de source sûre. Sur la base des informations disponibles, huit soldats des FDI ont été tués et plusieurs blessés; deux civils israéliens ont été tués et des dizaines d'autres blessés. Il a été rapporté qu'un soldat de l'armée libanaise a été tué au cours de l'attaque d'une base aérienne, en plus de la cinquantaine de civils qui auraient été tués et des dizaines de blessés.

Le Représentant personnel du Secrétaire général pour le Liban, M. Pedersen, a exprimé son inquiétude face aux attaques nourries d'Israël et à l'escalade qui s'est produite de part et d'autre de la Ligne bleue. Il a également fait part de sa plus profonde préoccupation à constater que l'armée israélienne met en œuvre un blocus aérien et maritime qui accroîtra les épreuves endurées par la population civile du Liban.

La FINUL a fait état de plusieurs cas de tirs des FDI près de ses positions, notamment contre un dépôt de munitions près de Naqoura. La Mission a également rapporté un cas de tirs du Hezbollah vers Israël près d'une des positions de la FINUL. Aucun membre du personnel de l'Organisation des Nations Unies n'a été blessé et le matériel n'a pas été endommagé.

Depuis le début des hostilités le 12 juillet, le personnel militaire de la FINUL a été consigné à ses positions et pendant les échanges de tirs les plus nourris, il a dû se mettre à l'abri dans les bunkers. Le 12 juillet, les FDI ont averti la FINUL que toute personne – y compris le personnel des Nations Unies – qui s'approcherait de la Ligne bleue serait abattue. Du fait des tirs continus, la FINUL n'a pas été en mesure de mener à bien ses patrouilles à bord de véhicules et d'hélicoptères le long de la Ligne bleue. La capacité de la FINUL à surveiller l'évolution dans la zone des opérations, et particulièrement le long de la Ligne bleue, a par conséquent été très limitée. La FINUL a essayé aujourd'hui de mener à bien une patrouille à l'arrière de sa zone d'opération, loin de la Ligne bleue, entre Marjayoun et Naqoura, mais n'a pas été en mesure jusqu'à présent d'achever la patrouille. La Mission a l'intention d'accroître ses patrouilles dans la mesure du possible là où la situation le permet.

La FINUL est en contact avec les parties et les exhorte à faire preuve de retenue. Afin de renforcer les efforts qu'elle déploie pour rétablir le calme et pour fournir l'aide humanitaire et médicale de base à la population civile, il est important que la FINUL soit en mesure de reprendre toutes ses opérations dans la zone des opérations sans que son personnel soit mis en

danger. Des civils libanais déplacés de leurs maisons dans le sud ont essayé de se diriger vers le nord et de traverser le Litani, mais en ont été empêchés par la destruction des ponts. Certains civils libanais sont entrés en contact avec la FINUL pour lui demander des abris et d'autres formes d'aide.

Le Président : Je remercie M. Guéhenno de son exposé.

Le Conseil de sécurité va entendre maintenant un exposé de M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

M. Gambari (*parle en anglais*) : Le Secrétaire général est profondément alarmé par l'escalade de la violence au Liban et en Israël. Certaines parties du Liban sont en état de blocus et visées par une vigoureuse opération militaire israélienne, alors qu'Israël subit des attaques aveugles lancées par les forces du Hezbollah. L'escalade se produit des deux côtés. Nous sommes particulièrement alarmés par les souffrances que subissent les civils des deux côtés.

Le Secrétaire général condamne toutes les actions qui prennent les civils pour cibles ou qui les mettent inutilement en danger du fait de leur nature disproportionnée ou aveugle. Il faudrait rappeler aux parties que conformément au droit des conflits armés, les attaques ne doivent pas être dirigées contre des biens de caractère civil. En particulier, elles ont l'obligation de faire preuve de prudence et de respecter le principe de proportionnalité lors de toutes les opérations militaires de manière à éviter, particulièrement à la population civile, des souffrances inutiles.

Le Secrétaire général œuvre sans relâche à régler cette situation changeante et dangereuse. Il appelle toutes les parties à respecter leurs obligations conformément au droit international humanitaire et aux accords internationaux, et il se tient en consultation étroite avec des dirigeants dans le monde entier pour trouver rapidement une solution à la crise, pour exhorter à la retenue et pour empêcher que la situation ne devienne encore plus incontrôlable. Nous espérons que les parties tiendront compte de ces conseils et que les acteurs régionaux qui ont de l'influence en feront de même. Des actes imprudents et dangereux n'aboutiront qu'à davantage d'effusions de sang et à une plus grande instabilité, enflammant une région déjà très instable.

À cet égard, nous devons donner notre appui au Gouvernement libanais et nous sommes encouragés par la déclaration récente du Cabinet libanais, qui réaffirme son attachement aux résolutions internationales et au respect de la Ligne bleue. Nous soulignons pour toutes les parties concernées qu'une escalade qualitative n'est dans l'intérêt de personne et que le champ des initiatives diplomatiques se ferme rapidement. Toutes les parties devraient faire leur possible pour veiller à ce que ce champ reste ouvert.

À la lumière de cette évolution alarmante, le Secrétaire général a décidé d'envoyer une mission au Moyen-Orient pour exercer ses bons offices et contribuer à désamorcer la grave crise en cours dans la région. L'équipe est dirigée par son Conseiller spécial, M. Vijay Nambiar, et comprend deux autres spécialistes des questions politiques de haut rang, M. Alvaro de Soto et M. Terje Roed-Larsen.

Cette mission s'efforcera de contribuer à la désescalade de la situation en transmettant l'appel du Secrétaire général à la libération des soldats capturés, à la retenue de toutes les parties et au cessez-le-feu. Toutes les parties seront aussi encouragées à user de leur influence pour désamorcer la situation. Dans tous les cas, l'équipe insistera également sur le message du Secrétaire général, qui porte sur le respect du droit international humanitaire et la protection des populations et des infrastructures civiles.

La mission arrivera aujourd'hui au Caire, où elle rencontrera des responsables égyptiens et tiendra des consultations avec les ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes. L'équipe se rendra ensuite en Israël, au Liban et en Syrie, et d'autres lieux tel que le Secrétaire général le jugera nécessaire. L'équipe fera rapport au Secrétaire général à son retour à New York. Je sais, bien entendu, que le Secrétariat continuera de maintenir le Conseil de sécurité constamment informé de l'évolution de la situation.

Le Président : Je remercie M. Gambari de son exposé.

Je donne à présent la parole au représentant du Liban.

M. Mahmoud (Liban) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, rendre un hommage particulier aux traditions et aux liens historiques qui unissent mon pays, le Liban, et le vôtre, la France, ainsi qu'à la position française traditionnelle

qui consiste à défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance du Liban.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui dans l'ombre de l'agression barbare et à grande échelle que mène Israël en ce moment même contre mon pays, le Liban. Cette agression détruit les infrastructures libanaises et cause la mort de civils innocents au vu et au su de la communauté internationale, à laquelle il est demandé aujourd'hui de maîtriser l'agression israélienne et d'y mettre immédiatement fin.

Les opérations ininterrompues de destruction et d'assassinat menées par Israël depuis le 12 juillet ne résoudront pas le problème et ne feront que le compliquer davantage. Le Gouvernement israélien tient le Gouvernement libanais pour responsable de ces actes, bien que ce dernier ait publié le 12 juillet un communiqué dans lequel il déclarait ne pas avoir eu connaissance de l'incident survenu sur la Ligne bleue ce jour là, ajoutant qu'il n'en était pas responsable et qu'il n'approuvait pas cet acte.

Les forces israéliennes ont lancé une vaste opération militaire, bombardant de manière délibérée des installations vitales. La plupart des ponts ont été détruits. Les réserves de combustible des centrales électriques ont été détruites. Les trois pistes d'atterrissage de l'aéroport international de Beyrouth ont été détruites. De multiples installations civiles et bâtiments résidentiels ont été détruits, entraînant la mort de nombreux civils libanais, causant de graves pertes matérielles et empêchant d'innocents touristes de rentrer chez eux. Elles ont ensuite bombardé et mis hors service les aérodromes de Rayak et de Qulayat. Un blocus maritime et aérien a été imposé au Liban pour l'isoler de ses voisins et pour couper tous ses moyens de communication avec le monde extérieur.

Les forces israéliennes n'ont pas hésité à prendre pour cible des civils innocents, violant ainsi tous les droits de l'homme, et surtout le droit à la vie. Elles ont bombardé des villages et des zones résidentielles tout à fait pacifiques, détruisant les maisons avec leurs habitants à l'intérieur. Plus de 60 martyrs sont tombés à ce jour, dont la plupart sont des civils. Des centaines de personnes ont été blessées.

Mon gouvernement condamne et dénonce cette agression israélienne, qui est une violation flagrante de toutes les résolutions, lois, normes et conventions internationales. Je n'ai pas besoin d'expliquer au Conseil qui est la victime et qui est l'agresseur. Ce que fait Israël est un acte d'agression et de destruction

visant à mettre le Liban à genoux et à l'ébranler par tous les moyens.

Dans sa déclaration du 13 juillet, le Gouvernement libanais a souligné une fois encore sa responsabilité d'assurer la protection de la nation et de ses citoyens et d'en garantir la sûreté et la sécurité. Il a également réaffirmé son droit et son devoir d'exercer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, ainsi que de décider librement de ses choix nationaux, tant sur le plan interne qu'externe. Depuis plus d'un an, les Libanais œuvrent inlassablement ensemble pour faire aboutir les efforts visant à restaurer l'indépendance et à reconstruire les institutions, en coopération avec la communauté internationale et dans le plein respect des résolutions du Conseil de sécurité. L'agression israélienne entrave les efforts déployés pour encourager la démocratie. Elle sape également la souveraineté libanaise et les efforts visant à étendre l'autorité à l'ensemble du territoire.

Mon gouvernement se félicite de l'initiative du Secrétaire général visant à dépêcher une délégation de haut niveau qui s'attachera à réduire les tensions, à ramener la stabilité, à exiger le respect du droit international humanitaire et la protection des civils et des infrastructures civiles et à régler les causes profondes de la crise actuelle.

Le mépris manifesté par Israël pour les appels lancés par le Gouvernement libanais qui a fait part de son désir sans réserve de tenir des négociations, par l'intermédiaire des Nations Unies et d'autres parties, en vue de résoudre les problèmes qui sont apparus, ainsi que leurs causes et leurs conséquences, est la preuve irréfutable que les Israéliens ont l'intention d'envenimer les choses.

La communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité, doit prendre une décision claire et immédiate pour qu'intervienne sur le champ un cessez-le-feu complet, que soit levé le blocus maritime et aérien contre le Liban et que prenne fin l'agression israélienne. Le Conseil doit aussi s'attaquer aux causes profondes et aux conséquences de la crise actuelle le long de la Ligne bleue.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Gillerman (Israël) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous ramener 32 ans en arrière, Monsieur le Président, en une chaude journée d'été à Beyrouth, exactement en ce même jour symbolique pour vous et

votre peuple, le 14 juillet 1974. Je veux vous décrire la scène pour vous et pour mon collègue libanais. Les cafés, les bars grouillent de jeunes gens, les plages sont pleines de joyeux vacanciers, en un mot, c'est la Suisse du Moyen-Orient. Quelle différence par rapport aux rues de Beyrouth aujourd'hui, 32 ans plus tard! Mais le changement ne s'est pas opéré cette semaine ni l'année dernière. Il a débuté un an seulement après la scène que je viens de décrire, en 1975, lorsque les Libanais ont entamé leur longue descente vers l'oppression, la dépression et la terreur. Le Liban est un pays qui est retenu en otage depuis 32 ans par des tyrans au nord et des terroristes au sud. C'est un pays dont la population, qui aime s'amuser, qui a l'esprit d'entreprise et qui est libérale, subit depuis plusieurs décennies l'oppression, les troubles sectaires, la violence fondamentaliste, les conflits religieux, le joug syrien, les assassinats politiques, la terreur et une guerre civile de grande ampleur.

En mai 2000, Israël a pris la pénible et difficile décision politique de se retirer complètement du Sud-Liban, où il avait été contraint, quelques années auparavant, d'établir une zone de sécurité afin d'empêcher les attaques terroristes et les tirs de roquette effectués contre les villes et villages israéliens depuis le Liban. Le Conseil de sécurité a pris note du retrait complet d'Israël du Sud-Liban et de l'application pleine et entière, par Israël, de la résolution 425 (1978) dans sa déclaration présidentielle du 18 juin 2000 (S/PRST/2000/21).

Ce fut alors l'heure de vérité pour le Liban : le gouvernement allait-il se livrer à une introspection et affranchir son peuple de l'étau de la terreur? Ou laisserait-il les terroristes du Hezbollah transformer son territoire en base d'attaques contre les civils israéliens? Malheureusement, le Gouvernement libanais a choisi la deuxième solution.

Une deuxième chance s'est offerte au Gouvernement libanais après l'application partielle de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité et le retrait de la majeure partie des forces syriennes du territoire libanais. Là encore, le Conseil et le monde entier attendaient de voir ce que le Liban ferait de cette occasion historique. Une nouvelle fois, le Gouvernement libanais a malheureusement choisi de succomber à la terreur, au lieu de la vaincre, en laissant les terroristes occuper le sud de son territoire, au lieu de les désarmer, et en relâchant son contrôle du pays, au lieu d'exercer sa pleine souveraineté. Rarement, il y a eu de meilleur exemple d'un peuple qui ne perd

jamais une occasion de perdre une occasion. Le Liban n'a malheureusement pas satisfait aux exigences de la communauté internationale et n'a pas obéi aux résolutions renouvelées du Conseil de sécurité. Hélas, le peuple libanais paye aujourd'hui le prix de cette passivité et incapacité.

Il y a deux jours, les terroristes du Hezbollah, qui agissent en toute impunité dans le Sud-Liban, ont lancé une attaque soudaine et non provoquée contre le territoire israélien. Des roquettes Katioucha ont plu par dizaines sur les villes et villages israéliens, faisant de nombreuses victimes civiles. Au milieu de cet effroyable assaut, les terroristes du Hezbollah sont entrés sur le territoire d'Israël pour tuer des soldats et en kidnapper deux autres, qu'ils ont ramenés dans leur fief à l'intérieur du Sud-Liban. Israël n'avait pas d'autre choix que de riposter. C'est ce qu'aurait d'ailleurs fait n'importe quel autre gouvernement démocratique responsable. Après avoir fait preuve d'une retenue sans exemple pendant six années où il a essuyé d'innombrables attaques, Israël devait répondre à cette agression absolument sans fondement et d'une ampleur inégalée ces dernières années.

J'attire l'attention sur un fait incontestable : Israël a agi en réaction directe à un acte de guerre commis depuis le Liban. Tout en tenant le Liban pour responsable, Israël prend soin de concentrer sa riposte sur les fiefs, les positions et l'infrastructure du Hezbollah. Les centaines de roquettes Katioucha tirées depuis le Liban ces derniers jours témoignent de l'immensité de l'arsenal de roquettes et d'autres armes que le Hezbollah a accumulé ces dernières années. Or, nous n'avons cessé de mettre en garde contre ce danger. Une grande partie des missiles de longue portée qui ont frappé les villes israéliennes, dont Nahariyya, Safed, Rosh Pina et la ville portuaire d'Haïfa, ont été lancés depuis des maisons privées, habitées par des familles : une pièce a été transformée en pas de tir, tandis que la famille joue le rôle d'hôte aux missiles. Voilà un nouvel exemple de la manière cynique et sauvage dont l'organisation du Hezbollah utilise les civils comme des boucliers humains, au mépris total de la vie humaine.

Au cours des dernières 48 heures, plus de 500 roquettes Katioucha et obus de mortier ont été tirés sur le nord d'Israël, tuant deux civils et blessant des centaines d'autres, notamment des femmes et des enfants. Plusieurs civils israéliens et huit soldats ont été tués, et les blessés se comptent par centaines. Il est très important que la communauté internationale

comprene que, même si c'est le Hezbollah qui pratique ce terrorisme vicieux, il n'est que la main tachée de sang de la Syrie et de l'Iran. Avec le Hamas, la Syrie et l'Iran, le Hezbollah forme un nouvel axe funeste de la terreur, un club infâme dont l'entrée se paye en versant le sang d'innocents et en semant la terreur dans le monde entier.

Pour devenir membre de ce club, il faut être doté d'une insondable capacité de faire le mal. Le Président iranien a maintes fois nié l'Holocauste tout en préparant allégrement le second. Un grand nombre des missiles de longue portée qui ont été largués sur Israël ces derniers jours sont d'origine iranienne. Ils ont fabriqués par ce même régime qui cherche à se procurer des armes nucléaires et qui finance le Hezbollah à hauteur de 100 millions de dollars par an.

Osons-nous nous demander combien de familles au Liban se préparent, en ce moment même, à accueillir des bombes « sales » et d'autres armes de destruction massive, gracieusement mises à leur disposition par l'Iran?

La Syrie, autre membre de ce club, est un mécène et un bailleur de fonds notoire des organisations terroristes, qu'elle accueille dans sa capitale, Damas. Le Gouvernement syrien, qui considère toujours le Liban comme une Syrie du Sud, œuvre inlassablement à saper tous les efforts tendant à un avenir de paix dans la région.

Aujourd'hui, le Liban est occupé par la terreur : que ce soit dans le sud, où cette terreur est dirigée contre Israël, ou à Beyrouth, où elle tue des opposants à la Syrie et d'anciens premiers ministres. La véritable puissance occupante au Liban, c'est la terreur, fomentée par le Hezbollah, mais orchestrée, financée et exécutée par la Syrie et l'Iran. Alors qu'il a manqué tant d'occasions par le passé, imposant ainsi un lourd tribut à son peuple, le Gouvernement libanais bénéficie aujourd'hui d'une nouvelle chance de se libérer de l'étau de la terreur, de s'extraire du joug malveillant de la Syrie et d'échapper à l'influence néfaste de l'Iran, pourvu qu'il déploie ses forces dans le sud et exerce sa souveraineté sur un Liban libre.

Il y a des mots bien plus éloquentes que tous ceux que je pourrais prononcer aujourd'hui. Ce sont ceux de Libanais : de courageux députés et ministres patriotes qui nous interpellent depuis deux jours alors que leur cher pays se trouve au bord du précipice.

Je voudrais citer quelques-uns de ces propos courageux. Il y a ceux du Ministre libanais de la communication, M. Marwan Hamouda, qui déclarait hier : « Damas donne les ordres, l'Iran fournit l'équipement, Israël riposte et le Liban est la victime. » Il y a aussi ceux d'Alias Atala, homme politique libanais qui représente la majorité parlementaire :

« Nous nous réjouissons de tout appui arabe et international, mais sommes fermement opposés à ce que le Liban soit impliqué contre son gré, dans un but purement opportuniste et au détriment du peuple libanais, à cause des intérêts d'acteurs régionaux [faisant référence à la Syrie et à l'Iran] qui sont contraires à ceux du peuple libanais. Le régime syrien s'autorise à donner des leçons au Liban et à la Palestine en fonction de ses propres intérêts. Pourquoi ceux qui protègent toujours leur régime déclarent comprendre ses raisons et ses choix et ne comprennent pas les raisons et les choix du Liban? »

Un ministre libanais anonyme a déclaré, hier encore, que le Hezbollah a non seulement enlevé deux soldats israéliens, mais il a pris en otage l'ensemble du Liban.

Avec votre permission, Monsieur le Président, je voudrais lancer un appel personnel à mon collègue libanais. Votre Excellence, vous savez, au fond de vous-même, que si vous le pouviez, vous ajouteriez votre voix avec courage aux voix de vos compatriotes et collègues si courageux. Vous savez, au fond de vous même, que si vous le pouviez, vous seriez à mes côtés immédiatement, maintenant, parce que vous savez que nous faisons notre devoir et que si nous réussissons, c'est le Liban qui en bénéficiera.

Je crois que la plupart des membres autour de cette table, ainsi que de nombreuses autres personnes dans cette salle, y compris nos voisins, se rendent bien compte de cette réalité.

Le Conseil et la communauté internationale ont le devoir aujourd'hui d'aider le peuple libanais à parvenir à l'objectif d'un Liban libre, prospère et démocratique. La vie triste et tourmentée de ce pays ravagé par la guerre connaît aujourd'hui un nouveau chapitre fort triste de son histoire. C'est à chacun d'entre nous d'aider à écrire ce chapitre pour que cette occasion soit saisie, non seulement pour les peuples libanais et israélien, mais pour les générations à venir.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La situation entre Israël et le Liban continue de se détériorer de manière inquiétante. Le conflit, qui a commencé le 12 juillet avec un incident de frontière provoqué par l'enlèvement de deux militaires israéliens et par des roquettes tirées sur le territoire israélien par des unités militarisées du mouvement libanais Hezbollah, est en train de tourner rapidement à l'affrontement militaire de grande envergure qui pourrait être lourd de conséquence pour le Liban, pour tout le Moyen-Orient et pour la paix internationale. L'engrenage de la violence dans la région s'aggrave de plus en plus.

Les ripostes d'Israël – les incursions militaires sur le territoire libanais, la destruction de l'infrastructure civile et le blocus aérien et maritime du territoire libanais – a causé d'énormes pertes en vies humaines et d'énormes souffrances parmi la population civile. Le Hezbollah a lancé des tirs de roquettes sur des villes israéliennes, notamment Haïfa, ce qui nuit également aux populations parfaitement innocentes. Tout cela a lieu en même temps que les opérations armées israéliennes dans les territoires palestiniens, où des civils meurent tous les jours.

La Russie condamne dans les termes les plus énergiques l'enlèvement de militaires et les tirs contre le territoire israélien. Cependant, nous considérons que l'action militaire israélienne est un recours à la force disproportionné et inapproprié qui menace la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban et la paix et la sécurité dans toute la région.

Face à cette situation, il faut que nous prenions des mesures d'urgence pour que cesse l'escalade militaire. Nous prions instamment Israël de mettre fin à ses incursions au Liban et de cesser de détruire l'infrastructure civile de ce pays et de lever le blocus qu'il lui a imposé. Comme le montre l'expérience acquise au Moyen-Orient – et, d'ailleurs, l'expérience acquise en matière de résolution de conflits ailleurs – les problèmes de sécurité ne se résolvent pas par la force des armes.

Pour sa part, le Hezbollah doit s'abstenir de toute action contre Israël, car c'est également une menace pour les intérêts de son propre pays. Il doit libérer les militaires israéliens, cesser les tirs contre le territoire israélien et respecter la Ligne bleue. Nous espérons que le Gouvernement libanais et d'autres parties fourniront toute l'assistance possible à cette fin.

La Russie, quant à elle, prend des mesures énergiques pour parvenir à un cessez-le-feu et pour engager le conflit vers un règlement politique. Le 13 juillet, M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, a rencontré le Secrétaire général Kofi Annan, le Premier Ministre Siniora du Liban, le Ministre des affaires étrangères Aboul Gheit de l'Égypte et le Ministre des affaires étrangères Motaki de l'Iran. La Russie a exprimé son soutien en faveur de la décision du Secrétaire général visant à dépêcher une mission spéciale dans la région chargée d'établir un contact avec les parties de la région et de trouver un moyen de désamorcer le conflit. Étant donné la forte détérioration de la situation au Moyen-Orient, la Russie a décidé d'envoyer M. Sergei Yakovlev, représentant spécial du Ministère des affaires étrangères, dans la région pour qu'il s'entretienne avec les parties concernées, nos partenaires du Quatuor, les médiateurs internationaux et la mission spéciale de l'ONU.

Nana Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance à M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et à l'Ambassadeur Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, pour leur rapport sur l'état de la situation au Moyen-Orient. En ce qui concerne les opérations militaires israéliennes au Liban, en réponse aux attaques de roquettes lancées récemment par le groupe Hezbollah. Les violations répétées de la Ligne bleue par le Hezbollah ont toujours été dénoncées par le Conseil de sécurité et nous notons que la Force intérimaire des Nations Unies au Liban a fait de son mieux pour éviter que la situation n'échappe à tout contrôle.

Nous nous félicitons en outre de la décision du Secrétaire général d'envoyer une délégation de trois personnes pour évaluer ce qui peut être fait pour mettre fin à ce regrettable revirement de la situation. Nous espérons que cette visite permettra de mettre fin à la violence.

Nous saisissons également cette occasion pour lancer un nouvel appel en faveur de la libération immédiate de tous les soldats israéliens enlevés; cela vaut également pour les parlementaires palestiniens qui ont été enlevés par Israël.

Hier, le Ghana a voté pour le projet de résolution sur le Moyen-Orient (S/2006/508), que le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à adopter, au grand regret de

ceux qui voient dans l'escalade dangereuse de la violence au Moyen-Orient un risque réel de guerre régionale aux conséquences imprévisibles. Une fois déclenchée, la force est difficile à maîtriser. Pire encore, ses victimes sont souvent des civils innocents et elle peut causer une détérioration générale de la situation humanitaire. C'était vrai à Gaza et nous entendons parler de déplacements similaires dans le sud du Liban. En outre, la méfiance s'accroît, les positions se durcissent et les perspectives d'une solution diplomatique s'évanouissent, ce qui est une source de déception pour toutes les parties.

Le Conseil de sécurité a pleinement conscience de tous ces dangers et il a lancé de nombreux appels à la retenue aux parties de part et d'autre du fossé qui existe sur la question de la paix au Moyen-Orient. En outre, le Conseil a, à de nombreuses reprises, rappelé aux parties leurs engagements en vertu du droit international et du droit international humanitaire.

Dans ce contexte, le bombardement généralisé de l'infrastructure libanaise vitale, notamment l'aéroport, les autoroutes et plusieurs autres cibles, afin d'imposer un blocus total sur un État souverain est inacceptable. On a laissé très peu de chance à la diplomatie, malgré les difficultés bien connues auxquelles se heurte le Gouvernement libanais pour démanteler la milice et étendre son contrôle sur tout son territoire, dans le plein respect de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité.

Si des progrès ont pu être accomplis par la stratégie d'endiguement, notamment le déploiement de missions de maintien de la paix, l'on n'a guère obtenu de résultats dans la lutte contre les causes sous-jacentes du conflit au Moyen-Orient. Objectivement, la crise au Moyen-Orient tourne autour de la question de la Palestine, à savoir essentiellement la réalisation d'un État indépendant et viable pour les Palestiniens à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

Nous appelons donc à la cessation immédiate des hostilités entre Israël et les différents groupes armés et à une reprise rapide des négociations de paix sans condition.

Nous vivons un moment dangereux et le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité en recentrant ses énergies et son attention sur la recherche d'une solution juste et durable à la question du Moyen-Orient.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : L'Argentine est vivement préoccupée par la crise entre Israël et le Liban, laquelle vient s'ajouter aux événements graves que connaît la bande de Gaza ces dernières semaines. Ces deux crises risquent, à notre avis, de déstabiliser l'ensemble de la région du Moyen-Orient.

Nous estimons donc essentiel que toutes les parties concernées prennent d'urgence des mesures visant à mettre fin à l'escalade de la violence et résolvent leurs différends par le dialogue et les négociations.

Dans ce contexte, nous appuyons la décision prise par le Secrétaire général d'envoyer une équipe de trois envoyés spéciaux dans la région afin qu'ils apportent leur concours à la recherche d'une issue au présent conflit. Nous pensons que toutes les parties doivent coopérer sans réserve avec les Ambassadeurs Nambiar, Roed-Larsen et De Soto.

L'Argentine condamne l'attaque perpétrée par le Hezbollah le 12 juillet au matin au cours de laquelle deux soldats israéliens ont été enlevés et d'autres ont été tués ou blessés. Nous souhaitons réaffirmer ici que les soldats capturés doivent être libérés de toute urgence et sans condition.

Mon pays condamne également le lancement de roquettes Katioucha depuis le territoire libanais contre Israël. Nous tenons à signaler ici qu'une de ces attaques a provoqué la mort, le 13 juillet, de la ressortissante argentine Mónica Lerer de Saidman, dans la ville de Nahariya, dans le nord d'Israël. Mon gouvernement transmet ici ses sincères condoléances à sa famille et aux familles des victimes israéliennes et libanaises, ainsi qu'aux victimes d'autres pays.

Le Gouvernement libanais doit assumer ses responsabilités dans le sud du pays et prendre les mesures nécessaires pour faire cesser les violations commises le long de la Ligne bleue depuis le territoire libanais. Nous lançons à nouveau un appel pour que les résolutions du Conseil de sécurité soient appliquées sans délai, en particulier les résolutions 425 (1978) et 1559 (2004), ainsi que les résolutions ultérieures.

L'Argentine ne nie pas qu'Israël a le droit de se défendre face à toutes attaques étrangères, mais elle estime aussi que cette riposte doit se faire dans le respect du droit international et, en particulier, des dispositions du droit international humanitaire.

Mon pays est extrêmement préoccupé par les actions militaires menées ces derniers jours par Israël, en particulier par le recours excessif à la force, l'imposition de punitions collectives, la destruction de l'infrastructure civile – en particulier la destruction d'aéroports, de centrales électriques, de ponts et de routes – les attaques lancées contre des zones peuplées qui mettent en danger la vie de civils innocents, et l'imposition d'un blocus maritime, aérien et terrestre contre le Liban. Les violations continues commises par Israël le long de la Ligne bleue sont également pour nous une source de préoccupation. Nous croyons que ces pratiques doivent cesser immédiatement.

Mon pays, l'Argentine, tient à déclarer avoir reçu avec une profonde consternation la nouvelle de la mort de quatre ressortissants brésiliens dans la ville de Srafa. Ces personnes d'une même famille, dont deux étaient des enfants, ont été victimes d'opérations militaires israéliennes que nous condamnons. Nous croyons que ce fut une preuve supplémentaire des conséquences d'une réaction disproportionnée, qui a provoqué la perte de vies innocentes parmi la population civile. Nous transmettons nos condoléances aux familles des victimes et au Gouvernement brésilien.

Compte tenu des risques de déstabilisation que la crise actuelle présente pour l'ensemble de la région, il est indispensable que les parties fassent preuve de la plus grande prudence et évitent de prendre des mesures susceptibles d'accroître la tension et la violence. Nous demandons aux dirigeants du Moyen-Orient et à ceux des pays qui sont en mesure d'user de leur influence sur les parties, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour contenir le conflit, favoriser la libération des soldats détenus et mettre fin aux opérations militaires et aux attaques terroristes.

La présente crise nous montre encore une fois qu'il est indispensable de relancer la recherche d'une paix durable au Moyen-Orient, avant qu'il ne soit trop tard et que n'éclate un conflit régional aux conséquences imprévisibles pour l'humanité tout entière. Cette recherche doit reposer sur les résolutions du Conseil de sécurité, les principes de Madrid et le principe « terre contre paix ».

M. Bolton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Depuis plusieurs jours et plusieurs semaines, la violence, nous l'avons constaté, embrase le Moyen-Orient, une violence déclenchée par des attaques et des enlèvements perpétrés par le Hamas et le Hezbollah contre Israël. Et cette situation continue d'avoir cours à

l'heure où nous parlons. Les incursions du Hezbollah de l'autre côté de la Ligne bleue, le 12 juillet, ont été une provocation délibérée et préméditée visant à saper la stabilité régionale, et elles sont contraires aux intérêts des peuples israélien et libanais.

Nous condamnons sans équivoque l'enlèvement par le Hezbollah – organisation terroriste – de deux soldats israéliens et nous demandons leur libération immédiate et sans condition. Les provocations auxquelles des groupes terroristes se livrent le long de la Ligne bleue mettent en lumière la nécessité pour la Syrie et le Hezbollah de respecter intégralement et immédiatement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 1559 (2004), 1583 (2005), 1655 (2006) et 1680 (2006).

La communauté internationale a indiqué clairement qu'elle souhaitait que l'autorité centrale du Gouvernement libanais s'applique à l'ensemble du pays. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance de la déclaration du Président du Conseil de sécurité le 18 juin 2000 et de la conclusion tirée par le Secrétaire général que, au 16 juin 2000, Israël avait retiré toutes ses forces du Liban, conformément à la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, et rempli les conditions énoncées dans le rapport du Secrétaire général en date du 22 mai 2000.

Comme le Président Bush l'a déclaré hier, nous sommes très préoccupés par la fragilité de la démocratie au Liban. Alors que nous avons travaillé assidûment avec nos partenaires pour renforcer la démocratie au Liban, nous avons également indiqué clairement que les aspirations démocratiques du peuple libanais ne doivent pas pâtir des actes irresponsables et déstabilisateurs commis par le Hezbollah.

Nous n'avons cessé d'indiquer clairement au Liban et à la Syrie notre vive préoccupation face à la présence de groupes terroristes sur leur sol et aux attaques lancées périodiquement contre Israël par des groupes et des personnes se trouvant au Sud-Liban. Il faut que toutes les milices au Liban, y compris le Hezbollah, déposent les armes et soient dissoutes, et le Gouvernement libanais doit, seul et de manière exclusive, élargir et exercer son contrôle sur l'ensemble du territoire du pays.

Le Président Bush a indiqué clairement que la Syrie et l'Iran devront répondre de l'appui qu'ils accordent au terrorisme régional et de leur rôle dans la crise actuelle. La Syrie donne asile à l'aile militante du Hamas et assure une aide matérielle au Hezbollah,

lequel maintient également une présence active en Syrie. L'importance du parrainage et de l'appui financier et autre que l'Iran fournit au Hezbollah est bien connue, et ce, depuis plusieurs décennies. On ne saurait traiter de manière appropriée de la question du Hezbollah sans traiter de la question des principaux États commanditaires de son terrorisme. Nous appelons la Syrie et l'Iran à mettre fin à leur financement et à leur appui des groupes terroristes, en particulier du Hezbollah et du Hamas. Pour la troisième fois en deux semaines, nous appelons à nouveau la Syrie à appréhender le dirigeant du Hamas, Khaled Mashaal, qui vit actuellement à Damas. Il n'existe pas d'excuse pour un État Membre de l'Organisation des Nations Unies à continuer de donner sciemment asile à un terroriste reconnu.

La décision du Secrétaire général d'envoyer dans la région une équipe de haut rang est une évolution dont se félicite mon gouvernement. Nous sommes également en discussion avec les principales parties et avec d'autres dirigeants préoccupés par la situation pour contribuer à rétablir le calme et pour parvenir à un règlement de la crise. En fait, des représentants de haut rang du Gouvernement des États-Unis sont dans la région et à Jérusalem aujourd'hui pour des réunions.

Toutes les parties de la région doivent accepter leurs responsabilités pour ce qui est du maintien de la sécurité et de la stabilité. Nous exhortons toutes les parties à accepter le principe que les gouvernements doivent exercer un contrôle souverain sur leur territoire. Les États-Unis demeurent fermement attachés à œuvrer avec les autres États Membres non seulement pour régler la situation actuelle, mais également pour édifier une paix et une stabilité à plus long terme dans la région.

M. Al-Qahtani (Qatar) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué d'urgence cette séance du Conseil pour débattre de l'agression militaire continue d'Israël contre le Liban et son peuple. Je souhaite également remercier M. Guéhenno et M. Gambari de leurs exposés sur les derniers faits nouveaux inquiétants survenus dans la région.

Ces derniers jours, et au moment même où je parle, nous avons été témoins de la part des forces militaires israéliennes d'une campagne militaire barbare contre le Liban et son peuple. Celle-ci a provoqué la mort de dizaines de civils, y compris des

femmes et des enfants, et des dommages sérieux à l'infrastructure de ce pays – sans justification.

Bien que nous reconnaissons le droit de tous les États, y compris le Liban, à se défendre, lancer une campagne militaire généralisée qui prend directement pour cibles les civils et frappe leurs infrastructures, comme cela est le cas dans la campagne actuelle menée par les forces israéliennes, ne peut d'aucune manière être en accord avec cet objectif. Au contraire, il semble que la détention des deux soldats israéliens soit utilisée comme un prétexte pour semer la destruction et l'instabilité dans la région.

Le prétendu droit d'Israël à la légitime défense prend fin lorsque le Conseil de sécurité adopte les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Sera-t-il permis au Conseil de sécurité de mettre fin à l'agression d'Israël contre ce pays blessé? Il s'agit d'une agression préméditée; c'est une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et de toutes les règles internationales. Nous devons y mettre fin sur-le-champ.

Le Liban constitue aujourd'hui une expérience réussie et rare en matière de démocratie; celle-ci a porté ses fruits. Si nous souhaitons protéger cette expérience, si nous souhaitons permettre au Liban d'exercer pleinement son autorité sur tout son territoire, nous devons arrêter toute action qui puisse déstabiliser le pays et nuire à la démocratie. Le fait que le Gouvernement israélien tienne le Gouvernement libanais pour responsable de l'enlèvement et de la détention de deux soldats israéliens, même si ce dernier n'avait pas connaissance de cet acte, est une évolution sérieuse de la situation et ne constitue d'aucune façon une justification du lancement d'une campagne militaire contre le Liban.

Nous appelons les deux parties à faire preuve de retenue, à ne pas aggraver la situation et, assurément, à ne pas prendre les civils pour cibles. Nous espérons que ces incidents ne détérioreront pas davantage la situation. La région ne peut pas supporter plus de tensions que celles qu'elle connaît déjà. En tout cas, le Conseil de sécurité doit prendre immédiatement les mesures pertinentes pour mettre fin à cette agression barbare afin de protéger le Liban et son peuple. Nous ne pouvons permettre que le Liban soit mis à genoux.

M. Liu Zhengmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise souhaite remercier les Secrétaires généraux adjoints Guéhenno et Gambari de leurs exposés, qui ont été extrêmement utiles pour nous

permettre d'acquérir une compréhension opportune de la crise entre le Liban et Israël.

Suite à son évolution récente, la situation entre le Liban et Israël s'est radicalement aggravée, ce qui nous préoccupe et nous inquiète sérieusement. La Chine est contre tous les actes qui déstabilisent la région et appelle toutes les parties concernées à respecter strictement la Ligne bleue et les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

Nous dénonçons l'agression armée d'Israël contre le Liban. Les forces militaires israéliennes ont employé une force disproportionnée et ont détruit massivement l'infrastructure du Liban. Cela a gravement affecté la vie quotidienne des résidents et provoqué un grand nombre de pertes humaines. Cette agression viole la souveraineté du Liban et a créé une crise humanitaire grave. Nous exigeons qu'Israël mette fin à ses opérations militaires actuelles et lève le blocus aérien, maritime et terrestre du Liban.

Parallèlement, nous sommes contre les pratiques des milices du Hezbollah qui franchissent les frontières pour attaquer Israël et qui tirent des roquettes contre les villes israéliennes. Nous appelons le Hezbollah à relâcher sans tarder les soldats israéliens enlevés.

À l'heure actuelle, la situation au Moyen-Orient est extrêmement précaire et instable. Des actes imprudents de n'importe laquelle des parties pourrait mettre le feu au baril de poudre et aboutir à des conséquences catastrophiques – ce que personne ne souhaite voir. L'histoire nous enseigne que répondre à la violence par la violence et pratiquer la loi du talion ne nous mènera nulle part. Nous appelons fermement toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue, à maintenir le calme et à régler la crise actuelle par des moyens diplomatiques.

Nous avons pris note que le Secrétaire général a décidé d'envoyer d'urgence au Moyen-Orient un groupe spécial dans un effort de médiation et afin de négocier. Nous appuyons sa décision et espérons que le groupe spécial sera à la hauteur des attentes qui ont été placées en lui et nous apportera de bonnes nouvelles de paix.

M. Kitaoka (Japon) (*parle en anglais*): Je souhaite également me joindre à mes collègues pour remercier les Secrétaires généraux adjoints Guéhenno et Gambari de leurs exposés riches d'enseignements sur l'évolution récente de la situation au Moyen-Orient, en particulier dans le sud du Liban.

Le Moyen-Orient a connu une détérioration continue au cours des derniers mois. Les attaques du Hezbollah par-delà la Ligne bleue, l'enlèvement de deux soldats israéliens et l'évolution de la situation qui a suivi ont davantage déstabilisé la situation déjà fragile dans la région, ce qui est extrêmement préoccupant.

Le Japon condamne vigoureusement les attaques du Hezbollah, qui constituent une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que l'enlèvement des soldats israéliens. Nous demandons leur libération immédiate et sans condition.

Le Japon est gravement préoccupé par les événements des derniers jours, qui auront un impact négatif sur les efforts de paix dans la région tout entière. Nous exhortons, par conséquent, toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue possible afin d'éviter toute nouvelle dégradation de la situation.

Le Japon reconnaît les légitimes préoccupations d'Israël en matière de sécurité. Cela dit, nous demandons instamment à Israël de s'abstenir de recourir à une force excessive et, en particulier, de mener des actions qui mettent en danger la population et les infrastructures civiles, comme cela a été le cas avec les opérations militaires israéliennes du 13 juillet, qui ont fait de nombreuses victimes civiles et ont entraîné la destruction des installations de l'aéroport de Beyrouth.

Le Japon est convaincu, lui aussi, que la stabilité politique du Liban est fondamentale pour la paix et la stabilité du Moyen-Orient. Nous saluons et appuyons donc les efforts déployés par le Gouvernement libanais en vue de recouvrer sa pleine souveraineté et d'étendre son indépendance politique. Nous reconnaissons que le désarmement et le démantèlement du Hezbollah revêtent une importance cruciale et ont directement trait à l'extension à l'ensemble de son territoire du contrôle exercé par le Gouvernement libanais.

Les événements récents soulignent combien il est important d'atteindre ces objectifs. Nous espérons que le Gouvernement libanais s'engagera dans un effort continu et durable en vue de réaliser ces objectifs, et nous lui demandons de mettre tout en œuvre pour obtenir la libération des soldats israéliens.

Nous estimons que pour surmonter la crise actuelle dans la région, il faudra que la communauté internationale poursuive sa démarche de coopération en tandem. Dans ce contexte, le Japon se félicite de la

décision du Secrétaire général de dépêcher au Moyen-Orient une équipe conduite par son Conseiller politique spécial, M. Vijay Nambiar, afin de désamorcer la grave crise actuelle dans la région.

Pour terminer, je voudrais rappeler que le Premier Ministre Koizumi est depuis le 11 juillet et jusqu'à aujourd'hui en visite en Israël, en Palestine et en Jordanie. Le Premier Ministre a fait les observations suivantes lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier Ministre israélien Olmert, organisée après leur rencontre.

« Je reconnais qu'il s'agit d'une période extrêmement difficile pour la population israélienne, qui essaie de faire face à l'incident qui s'est produit le 12 juillet, parallèlement à la situation difficile qui prévaut dans la bande de Gaza depuis un certain temps déjà. Il est de la plus haute importance, toutefois, d'avoir une réaction rationnelle fondée sur la reconnaissance lucide de l'importance de parvenir à la coexistence et à la prospérité mutuelle à moyen et long terme, plutôt que d'adopter la loi du talion ».

Le Japon espère vivement que les dirigeants de la région feront preuve de sagesse et de jugement pour régler la situation critique actuelle.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni est profondément préoccupé par l'escalade de la crise, qui pose une sérieuse menace pour Israël et pour le Liban ainsi que pour la sécurité de l'ensemble de la région. Le Royaume-Uni est déterminé à contribuer à résoudre la crise. La Secrétaire d'État aux affaires étrangères, M^{me} Beckett, s'est entretenue avec son homologue israélienne et le Premier Ministre a, quant à lui, parlé au Premier Ministre libanais, M. Siniora. Nous comprenons les pressions que subissent les deux Gouvernements en cette période extrêmement difficile.

Notre priorité doit être de calmer la situation, de soutenir les modérés dans tous les camps et de créer les conditions d'un règlement pacifique et diplomatique de la crise. S'employer à désigner les coupables ne nous aidera en rien dans cette entreprise. Nous exhortons toutes les parties à tout mettre en œuvre pour régler la crise et empêcher que la situation n'empire.

Le Premier Ministre Blair s'est également entretenu avec le Secrétaire général, et nous appuyons pleinement sa décision d'envoyer une mission dans la région afin de tenter de calmer la situation et de

contribuer aux efforts en vue d'une solution diplomatique. Nous appuyons également pleinement la mission du Haut représentant de l'Union européenne, qui se rendra dans la région au début de la semaine prochaine. Nous espérons que ces deux missions pourront travailler en étroite collaboration sur le terrain et qu'elles contribueront à trouver une solution.

Nous réitérons notre appel en faveur de la libération urgente des soldats israéliens enlevés et de la cessation des attaques sur les villes et les villages israéliens. Nous demandons instamment à tous les pays qui ont une influence sur le Hezbollah, en particulier la Syrie et l'Iran, de jouer leur rôle.

Israël a tous les droits à exercer la légitime défense. Mais il doit faire preuve de retenue et veiller à ce que ses actions soient proportionnées, mesurées et conformes au droit international et qu'elles évitent de causer des morts et des souffrances parmi les civils. Une action disproportionnée ne fera qu'aggraver une situation déjà explosive.

Cette crise souligne la nécessité de mettre en œuvre pleinement et durablement la résolution 1559 (2004), et notamment l'importance que le Gouvernement libanais exerce ou soit en mesure d'exercer sa pleine autorité sur l'ensemble du territoire libanais.

M. Ikouebe (Congo) : En participant au débat de ce jour, ma délégation espère vivement que le Conseil saura prendre la pleine mesure des enjeux et envoyer aux différents protagonistes de la crise le message qui convient pour rétablir la paix en privilégiant le dialogue et la négociation, car il s'agit manifestement aujourd'hui d'une escalade très dangereuse.

En abordant l'examen de cette question, ma délégation a encore présents à l'esprit ces propos émouvants du père du soldat israélien arrêté en Palestine, il y a quelques semaines, qui espérait que ce drame n'allait pas entraîner d'autres malheurs pour des innocents en Palestine et en Israël. Il ne croyait pas si bien dire. Mais il n'imaginait sans doute pas que le drame allait déborder les frontières. C'est pourquoi, nous disons que nous condamnons tous les actes de violence quels qu'en soient les auteurs et quelles qu'en soient les motivations. D'abord nous condamnons les éléments déclencheurs immédiats de la crise que constituent les tirs de roquette sur les localités israéliennes par les membres du Hezbollah et la capture et la détention des soldats israéliens. Autant d'actes qui constituent manifestement des gestes de provocation ne

servant, en dernier ressort, qu'à raviver la tension, à fragiliser le Liban et à mettre en péril la vie des populations civiles.

Mais nous condamnons tout aussi fermement les actes de représailles disproportionnés de l'armée israélienne, qui n'a pas hésité à procéder à d'intenses bombardements sur Beyrouth, à lancer des incursions au sud du Liban, et à imposer un blocus terrestre, maritime et aérien sur le Liban. Il s'agit tout autant d'actes de guerre qui mettent en danger les populations civiles, qui détruisent les infrastructures socioéconomiques et fragilisent gravement les autorités libanaises, engagées dans un dialogue national que nous avons encouragé.

Mais le moment n'est sans doute pas aux condamnations. Il faut agir et agir vite pour calmer les tensions et revenir à une solution politique et diplomatique. C'est dans cet esprit que ma délégation salue l'initiative prise par le Secrétaire général de dépêcher dans la région une délégation de haut niveau. Nous encourageons également toutes les initiatives nationales et régionales. Nous demandons également que soit décrété, comme le souhaite le Gouvernement libanais, un cessez-le-feu immédiat, suivi de négociations sérieuses sur toutes les questions pendantes, comme la libération des prisonniers et des personnes arrêtées, la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil relative à cette question, et notamment le désarmement et le démantèlement des milices, la normalisation des relations du Liban avec ses voisins et le respect de la Ligne bleue.

Ma délégation réaffirme donc que seul le dialogue et la négociation peuvent permettre aux États de la région, avec l'appui déterminé de la communauté internationale, de parvenir à une paix juste et durable sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU et des principes du droit international.

Évidemment, on nous rétorquera que tout cela est vieux, qu'il n'y a rien de nouveau. Mais l'alternative qui nous est proposée ne produit pas de meilleurs résultats. Nous ne voyons pas d'issue au lancement des roquettes sur des populations civiles; nous ne voyons pas d'issue à l'arrestation de soldats; tout comme nous ne voyons pas d'issue au bombardement des aéroports. Ce sont des gestes qui n'aboutiront jamais à la libération des prisonniers ni au démantèlement des milices et encore moins à l'établissement d'une paix juste et durable.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Guéhenno et M. Gambari de leurs comptes rendus sur la crise entre Israël et le Liban. Comme les autres délégations, nous sommes alarmés par la soudaine intensification des combats qui opposent, le long de la Ligne bleue, le Hezbollah aux forces de défense israéliennes et se sont étendus à d'autres parties du Liban.

Nous condamnons les attaques provoquées par le Hezbollah de part et d'autre de la Ligne bleue ainsi que l'enlèvement de soldats israéliens le 12 juillet. Il s'agit de manquements flagrants aux résolutions du Conseil de sécurité et d'une violation de la ligne qui sépare les deux pays. Nous déplorons que des civils continuent d'être tués et blessés, et demandons qu'il soit mis un terme aux destructions massives de bâtiments et d'infrastructure au Liban.

Nous sommes profondément préoccupés par l'intensité des combats et par le recours démesuré à la force. Les forces israéliennes ont pris pour cible des ponts, pilonné l'aéroport de Beyrouth, où des réservoirs de combustible ont pris feu, et endommagé la route reliant Damas et Beyrouth. Israël continue de frapper le Liban depuis la terre, le ciel et la mer, imposant un blocus aérien et maritime aux conséquences dévastatrices pour les civils et aux effets déstabilisateurs pour la région tout entière.

De son côté, le Hezbollah a tiré des volées de roquettes contre des agglomérations du nord d'Israël, dont Nahariya et la ville portuaire d'Haïfa. Cela marque une escalade sans précédent de la crise de part et d'autre de la Ligne bleue.

La situation échappant véritablement à tout contrôle, nous risquons de perdre de vue les véritables questions soulevées par l'enlèvement des deux soldats dans un contexte déjà explosif. Ils ont de plus grandes chances d'être libérés par la voie des négociations que par celle d'un recours excessif à la force.

Nous enjoignons aux parties la plus grande retenue et les sommons de mettre fin aux hostilités afin de permettre à la médiation de résoudre la crise. Cela est urgent, car la situation est en train de dégénérer dans la bande de Gaza où les problèmes demeurent, malgré l'usage massif de la force.

La situation actuelle en matière de sécurité prouve une fois de plus que le Gouvernement libanais doit de toute urgence étendre son contrôle à l'ensemble de son territoire et empêcher les attaques de l'autre

côté de la Ligne bleue. Depuis 12 mois, le Liban est allé d'une crise politique à une autre. Les derniers événements ont rendu la situation encore plus explosive. Une action décisive de la part de la communauté internationale est nécessaire pour aider le Liban à se stabiliser.

Il faut encourager les parties à s'abstenir de tous actes contraires au droit international, au droit international humanitaire et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban doivent être respectées dans le contexte d'un règlement global de la situation au Moyen-Orient.

Nous sommes préoccupés par le cycle de violence qui sévit dans la région, visiblement sans faiblir, et dont pâtissent les civils. Nous appelons tous les dirigeants de la région et la communauté internationale à prendre des mesures immédiates et collectives pour régler le conflit. À cet égard, nous saluons la promptitude avec laquelle le Secrétaire général a dépêché ses envoyés dans cette région troublée afin de désamorcer la situation et de tracer une solution de la crise en cours. Nous nous félicitons également de l'action diplomatique rapidement engagée par des pays arabes comme l'Égypte, afin de trouver une solution au conflit par la voie des négociations.

Enfin, nous voudrions attirer l'attention sur le fait que la fin des hostilités est une condition préalable indispensable aux négociations politiques pour sortir durablement de la crise.

M. Pereyra Plasencia (Pérou) (*parle en espagnol*) : Le Pérou déplore vivement l'escalade de la violence et la mort d'innocents au Moyen-Orient. Il est indispensable que les parties mettent immédiatement fin à leurs activités belliqueuses de manière à permettre l'installation d'un climat de paix dans la région, ainsi que la reprise du dialogue et des négociations. Il faut pour cela qu'un cessez-le-feu soit instauré, que les soldats israéliens pris en otages soient relâchés et que les élus palestiniens récemment incarcérés soient remis en liberté.

Cette escalade de la crise et son extension au Liban sont la conséquence des actes du Hezbollah, classé parmi les organisations terroristes, qui a traversé la Ligne bleue pour attaquer un poste militaire, tuant huit soldats israéliens et en prenant deux en otages, et lancer des roquettes meurtrières sur les civils. Cette agression, inacceptable quel qu'en soit l'État responsable, a entraîné la riposte militaire d'Israël au

Liban. Cette riposte est venue intensifier le cycle de violence au Moyen-Orient, déjà relancé après que le Hamas, qui dirige le Gouvernement de l'Autorité palestinienne, a attaqué un poste de l'armée israélienne, en passant par un tunnel, tuant deux membres des Forces de défense israéliennes et en enlevant un autre. Dans les deux cas, les enlèvements et les attaques, dont la similitude n'est pas accidentelle, ont entraîné la riposte armée des Forces de défense israéliennes.

Le Pérou reconnaît le droit d'Israël de veiller à sa propre sécurité. Néanmoins, cet État doit exercer ce droit dans le respect des principes et normes de la Charte des Nations Unies. De même, nous demandons que soit appliqué le droit international humanitaire, compte tenu en particulier de la généralisation de la violence, afin d'éviter les victimes civiles et des dommages aux infrastructures du Liban et de Gaza. Israël doit s'abstenir de faire un usage excessif de la force. Toutes les parties au conflit ont le devoir de respecter la vie et les droits de l'homme, tant de la population libanaise et palestinienne que des civils israéliens.

Le Pérou déplore vivement le tort infligé à la population civile palestinienne, libanaise et israélienne. Face à cette escalade de la violence au Liban, il est indispensable que le Gouvernement libanais applique la résolution adoptée il y a quelques mois lui enjoignant de désarmer les groupes intervenant à l'intérieur et à l'extérieur des camps de réfugiés. Il est impératif qu'il reprenne le monopole de l'emploi de la force au Liban. Comme l'ont montré les actions du Hezbollah, non seulement les capacités de ces groupes remettent constamment en question l'autorité de l'État libanais, mais, surtout, leurs actes peuvent entraîner le Liban dans une guerre internationale que personne ne souhaite.

Il convient de rappeler par ailleurs que tout règlement à la crise qui sévit dans la région doit tenir compte des conditions que le Quatuor a posées à l'Autorité palestinienne dirigée par le Hamas. Ainsi, celui-ci doit reconnaître Israël, renoncer à la violence et se conformer aux accords antérieurement acceptés par l'Autorité palestinienne.

Il y a quelques semaines, dans cette même salle, nous demandions d'urgence une action décisive du Quatuor, au plus haut niveau, pour parvenir à un cessez-le-feu permanent, pour que l'Autorité palestinienne libère le soldat des forces israéliennes

enlevé et pour que les membres élus de l'Autorité palestinienne arrêtés soient libérés. Aujourd'hui, cet appel doit s'étendre au Liban, afin d'obtenir un cessez-le-feu et la libération des deux soldats pris en otage par le Hezbollah.

Le Pérou exprime son plein appui à la mission spéciale envoyée dans la région par le Secrétaire général sous la direction de son Conseiller spécial, l'Ambassadeur Vijay Nambiar, et qui comprend aussi M. Terje Roed-Larsen et l'Ambassadeur Alvaro de Soto. Nous demandons donc à tous les États concernés, aux autres membres du Quatuor et aux acteurs impliqués de leur apporter toute leur coopération et toute leur attention afin que cette mission puisse pleinement remplir ses objectifs.

M^{me} Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : Ces dernières semaines, nous avons vu la situation au Moyen-Orient se détériorer de façon régulière. Une situation déjà très difficile est devenue encore plus explosive, avec des conséquences néfastes non seulement pour la population civile, mais également pour les perspectives d'une paix durable. Au milieu de toutes ces sombres nouvelles, les relations entre Israël et le Liban se sont détériorées. Elles représentent maintenant une grave menace pour la sécurité de l'ensemble de la région.

Mon gouvernement a condamné les provocations du Hezbollah dans les termes les plus énergiques. Ceux qui lui donnent les moyens d'effectuer ses attaques qui sèment la mort sont tout aussi responsables de leurs conséquences. En outre, vu les tensions qui règnent, les attaques du Hezbollah à l'intérieur d'Israël sont tout simplement irresponsables et inacceptables.

Les soldats israéliens enlevés doivent être libérés immédiatement et sans condition.

Le Danemark reconnaît résolument le droit des États – en l'occurrence, Israël – à la légitime défense. Toutefois, il faut prendre garde à ce que l'exercice de ce droit se fasse en proportion et avec mesure. Toutes les initiatives doivent être conformes au droit international et doivent être prises en respectant dûment les obligations des États de protéger les civils et l'infrastructure civile en temps de guerre.

Le Danemark est gravement préoccupé par les dommages considérables que les actions israéliennes causent à la vie des civils et à l'infrastructure civile. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'attaque perpétrée contre l'aéroport civil de Beyrouth,

ainsi que par le blocus aérien et maritime imposé au Liban. Mon gouvernement demande instamment à Israël de faire preuve de la plus grande retenue.

Le Conseil de sécurité a appelé à maintes reprises le Gouvernement libanais à rétablir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national et à exercer le monopole du recours à la force sur ce territoire. Mon gouvernement se félicite de ce que le Gouvernement libanais ait pris ses distances du Hezbollah et de ses actions. Nous nous associons aux appels lancés à tous les pays de la région pour qu'ils agissent de manière responsable et pour qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour apaiser la situation.

Les conséquences humanitaires de ces événements récents sont une source de grave préoccupation. La situation est alarmante et exige une attention urgente, avant tout de la part des parties, mais également de la part de la communauté internationale.

Enfin, le niveau des tensions dans la région impose à toutes les parties de s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver une situation déjà tendue. Dans ce contexte, la décision du Secrétaire général d'envoyer au Moyen-Orient une mission diplomatique de haut niveau est tout à fait opportune et nous nous en félicitons. Les parties doivent apporter toute leur coopération à cette équipe, ainsi qu'aux délégations d'autres acteurs clefs, pour leur permettre de s'acquitter de sa mission, à savoir endiguer le conflit. Tout effort en vue d'atténuer les tensions dans cette situation explosive, notamment les efforts du Secrétaire général, sont les bienvenus.

M. Mlynár (Slovaquie) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais remercier les Secrétaires généraux adjoints Guéhenno et Gambari de leur exposé très précieux de ce matin.

La Slovaquie est très préoccupée par les événements récemment survenus dans le sud du Liban et dans le nord d'Israël. Dans le même temps, nous sommes très inquiets face aux bombardements qui ont frappé les villes et les faubourgs de Beyrouth et de Haïfa et de beaucoup d'autres villes de la région.

Nous voudrions souligner que les pertes parmi la population civile et les attaques contre l'infrastructure civile sont très alarmantes.

D'après les dernières informations, les Forces de défense israéliennes imposent un blocus au Liban, violant son espace aérien et détruisant son infrastructure, notamment des ponts, des aéroports et

des centrales électriques. Du côté du Hezbollah, les tirs de roquettes contre les villes de Qiryat, Shemona, Nahariyya et Safed, dans le nord d'Israël, se poursuivent également.

La situation s'aggrave de plus en plus rapidement et prend une tournure dangereuse, car les deux parties se méfient l'une de l'autre et refusent d'arrêter leurs actions militaires.

Nous sommes convaincus que la communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent réagir rapidement et demander à toutes les parties de mettre immédiatement fin à toutes actions qui pourraient provoquer une nouvelle escalade de la violence et entraîner et une nouvelle détérioration d'une situation humanitaire déjà extrêmement grave. Toutes les parties doivent convenir d'un cessez-le-feu, mettre un terme au blocus et reprendre les négociations pacifiques en vue de trouver une solution à toutes les causes de la détérioration de la situation dans le sud du Liban et dans le nord d'Israël.

Nous reconnaissons le droit de chaque État à la légitime défense. Mais ce droit ne saurait être confondu avec les représailles et les actes de provocation militaire. Les deux parties doivent s'abstenir de recourir à la force de façon disproportionnée. Nous leur demandons de faire preuve de la plus grande retenue.

Nous condamnons énergiquement toutes les attaques terroristes, en particulier celles qui visent les civils. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de toutes les victimes, ainsi qu'aux Gouvernements libanais et israélien.

Nous voudrions répéter ce que nous avons dit au Conseil hier et à maintes autres occasions, à savoir qu'une paix juste et durable dans la région du Moyen-Orient ne sera possible que lorsque toutes les parties cesseront leurs tirs et s'abstiendront de tout acte militaire ou violent. Les négociations pacifiques sont le seul moyen de parvenir à un règlement global et durable du conflit. Les engagements pris, les accords conclus et les résolutions du Conseil, notamment la résolution 1559 (2004), doivent être respectés et pleinement mis en œuvre. Nous voudrions réaffirmer que toutes les parties doivent engager un dialogue constructif et prendre des mesures concrètes pour bâtir et renforcer la confiance mutuelle.

Les deux soldats israéliens doivent être libérés immédiatement et sans condition, les tirs de roquettes doivent cesser et la Ligne bleue doit être respectée.

La communauté internationale, y compris le Conseil, doit rester activement engagée dans le processus de paix au Moyen-Orient. Toutefois, les deux parties doivent faire davantage et démontrer une volonté politique et un engagement réels de mettre fin à ce conflit prolongé, qui menace la paix et la sécurité internationales. Malgré la dernière vague de violence et d'hostilités, nous pensons qu'il y a encore une possibilité pour toutes les parties de remettre le processus de paix sur les rails. Il faut saisir cette occasion en prenant des mesures concrètes et immédiates allant de la reconnaissance mutuelle du droit à l'existence à une coexistence pacifique mutuelle.

Dans ce contexte, la Slovaquie se félicite du rôle du Secrétaire général et de son équipe de haut niveau, dirigée par M. Nambiar, qui vient d'être dépêchée dans la région. Nous espérons sincèrement que cette équipe produira les résultats que nous souhaitons tous. Mon gouvernement a fait une déclaration aujourd'hui et il est, pour sa part, disposé à apporter, si nécessaire, son concours aux opérations de secours humanitaires au Liban.

M^{me} Papadopoulou (Grèce) (*parle en anglais*) : Je tiens à me joindre à tous ceux qui ont remercié le Secrétaire général adjoint Gambari et le Secrétaire général adjoint Guéhenno des exposés qu'ils nous ont faits aujourd'hui.

Nous avons, au cours des derniers jours, été les témoins au Moyen-Orient d'événements qui prennent une ampleur incontrôlée et atteignent un nouveau degré inacceptable de violence et de tension, que l'on n'avait pas vu ces dernières années. La situation semble s'aggraver d'heure en heure.

Il y a deux semaines à peine, lors de notre dernier débat sur l'évolution de la situation dans la région (voir S/PV.5481), nous exprimions notre vive préoccupation face à la violence qui sévissait dans les territoires palestiniens et condamnions dans les termes les plus énergiques le meurtre d'un civil israélien pris en otage, ainsi que le meurtre de civils innocents, y compris des femmes et des enfants, par les forces armées israéliennes.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que souligner encore une fois notre vive préoccupation face à l'évolution actuelle de la situation, cette fois-ci à la frontière entre Israël et le Liban, zone qui, ces six dernières années, a connu un calme relatif.

Nous déplorons les récentes attaques commises par le Hezbollah, qui ont abouti au meurtre de plusieurs soldats israéliens et à l'enlèvement de deux autres, et déplorons également que le Hezbollah continue de lancer des roquettes Katioucha sur le territoire israélien, ce qui a provoqué la mort de deux civils au moins et fait de nombreux blessés. Nous demandons au Hezbollah de relâcher immédiatement et sans condition les deux soldats enlevés et de s'abstenir de tels actes à l'avenir.

Nous déplorons également les contre-attaques israéliennes – que nous jugeons fort alarmantes – qui ont fait plus de 50 morts parmi la population civile libanaise, dont 10 enfants, et plus de 100 blessés, et détruit l'infrastructure civile du pays. Nous continuons de croire que, tout en préservant son droit à la légitime défense, Israël doit respecter ses obligations au titre du droit international, y compris le droit international humanitaire, ainsi que la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban. Des actions contraires au droit international ne peuvent qu'aggraver le cercle vicieux de la violence et de la rétribution et ne sauraient servir les préoccupations légitimes de sécurité de qui que ce soit.

C'est pourquoi nous demandons à Israël de mettre immédiatement fin à son recours disproportionné à la force, de cesser ses attaques contre les zones de population civile et l'infrastructure, tel l'aéroport international de Beyrouth, de cesser de violer l'espace aérien libanais et de lever le blocus maritime et aérien du Liban.

Le Gouvernement libanais doit impérativement prendre des mesures énergiques et efficaces pour empêcher toute nouvelle attaque du Hezbollah contre Israël. En même temps, il est d'une importance capitale de ne pas compromettre la stabilité du Liban, tout en préservant et en respectant sa souveraineté et son intégrité territoriale, notamment par la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, y compris la résolution 1559 (2004).

Nous appuyons l'appel lancé par le Gouvernement libanais en faveur d'un cessez-le-feu global et appelons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et de calme, ce qui est absolument nécessaire en ce moment très critique.

Dans ce contexte, la Grèce souhaite exprimer son appui énergique à la proche mission des envoyés du Secrétaire général dans la région et forme l'espoir

qu'elle parviendra très rapidement à des résultats concrets qui permettront d'y rétablir la stabilité.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la France.

Je remercie M. Guéhenno et M. Gambari de leurs interventions.

La France est extrêmement préoccupée par l'escalade de la violence entre Israël et le Liban. Le Hezbollah porte la responsabilité du déclenchement des hostilités. Nous condamnons une fois encore ses attaques, jeudi, contre le territoire israélien, qui ont tué ou blessé plusieurs soldats israéliens. Nous condamnons l'enlèvement de deux d'entre eux et nous demandons à nouveau leur libération immédiate et sans condition. Nous condamnons la poursuite des tirs de roquettes en territoire israélien, qui frappent et tuent de manière indiscriminée.

Le Gouvernement libanais s'est démarqué de cette provocation aussi irresponsable que délibérée. Mais il doit assumer ses responsabilités et tenir les engagements qu'il a pris devant ce Conseil, en œuvrant de façon effective au rétablissement de son autorité sur l'ensemble de son territoire et en mobilisant plus activement l'ensemble des acteurs politiques libanais derrière l'objectif du désarmement des milices libanaises et non libanaises, conformément aux accords de Taëf et aux résolutions du Conseil de sécurité.

Israël a le droit de défendre son territoire et ses citoyens quand ceux-ci sont attaqués, et ils ont été attaqués. Mais nous condamnons le caractère disproportionné de sa riposte, qui a déjà fait de nombreuses victimes civiles et causé des dégâts matériels considérables. Par son ampleur et sa nature, la riposte israélienne menace d'annihiler les efforts engagés par le Gouvernement libanais pour redresser l'économie du pays et rétablir l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire. Elle menace les efforts entrepris depuis un an pour consolider la démocratie libanaise et la réconciliation de son peuple.

Par ailleurs, la France condamne la destruction des infrastructures civiles et militaires consécutive aux opérations menées par Israël, ainsi que le blocus aérien et maritime imposé au Liban. Le peuple libanais ne doit pas être en otage. La liberté de circulation de la population comme des étrangers présents au Liban doit être restaurée sans délai. La France ne saurait accepter que ses ressortissants soient empêchés de rejoindre leur pays. Elle se concertera avec ses partenaires européens

pour qu'une solution très rapide soit trouvée à cette situation.

Nous appelons ainsi l'ensemble des parties, au Liban et en Israël, à s'abstenir de toute nouvelle action qui contribuerait à alimenter le cycle de la violence et qui exposerait les populations civiles. Il ne peut y avoir de solution militaire à cette crise, comme il ne peut y avoir de solution militaire à aucun des conflits qui affectent le Moyen-Orient depuis des décennies.

Ces conflits, la France n'a cessé de le dire, s'alimentent et s'entremêlent. L'histoire de cette région, depuis près de 60 ans, est là pour montrer tragiquement que la violence et la puissance ne règlent rien, qu'en revanche elles nourrissent d'autres conflits, d'autres violences et d'autres drames dont les populations civiles sont les premières victimes.

Face à cette crise intense et porteuse de grands risques, la diplomatie internationale s'organise pour tenter de définir les termes d'une solution pacifique, notamment dans le cadre de l'ONU, avec la mission

envoyée dans la région par le Secrétaire général, et de l'Union européenne. La France soutient naturellement et sans réserve ces efforts qui pourraient notamment examiner les moyens d'éviter les confrontations directes. La France, comme l'a dit solennellement le Président Chirac aujourd'hui même, appelle les parties à cesser immédiatement les hostilités, seul moyen de donner leur chance aux efforts de médiation. Elle appelle chacun à respecter scrupuleusement la souveraineté et l'intégrité territoriale de toutes les parties et à coopérer pleinement aux efforts engagés par la communauté internationale.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. J'invite les membres du Conseil à des consultations après l'ajournement de cette séance.

La séance est levée à midi.